

CONSEILS DE QUARTIER



Bruno Derbord

## La nouvelle assemblée fait le plein

Plus de 200 personnes étaient au rendez-vous, le 8 octobre, de l'assemblée plénière des Conseils de quartier, tout juste renouvelés après trois ans d'existence. Avec succès : 300 Niortaises et Niortais, dont 60% de nouveaux membres, sont prêts à s'investir dans la vie locale. De quoi récuser les oiseaux de mauvaise augure qui accusaient ces instances de démocratie participative de n'être que des "coquilles vides". De fait, le bilan dressé à l'occasion de cette assemblée plénière est révélateur : 168 séances de conseils de quartier ouvertes au public pour 269 dossiers traités, dont plus de 70% ont abouti à la réalisation de la demande, à l'appui d'un investissement total de 1,7 million d'euros sur leur budget alloué par la Ville. Après les échanges et les ateliers, l'assemblée plénière a permis aux conseillers de quartier de se retrouver autour d'un déjeuner offert par la mairie. Fin prêts pour aborder sereinement cette nouvelle mandature. ■

### SUR VOTRE AGENDA

Voici les prochaines séances des Conseils de quartier, bien sûr ouvertes au public :

- Saint-Liguaire : le 6 déc. à 20h30 à la salle des fêtes.
- Goise/Champommier/Champclairot : le 7 déc. à 20h30 à la MCC de Goise.
- Sainte-Pezenne : le 8 déc. à 20h30 à la salle des fêtes.
- Souché : le 8 déc. à 20h30 à la MCPT.
- Centre-ville : le 13 déc. à 18h30 à la MCC du Port.

CITOYEN

## Recensement 2006



Bruno Derbord

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les documents de l'Insee.

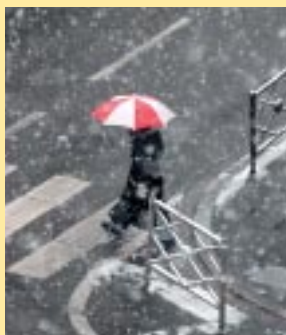
À compter du 19 janvier et pendant cinq semaines, 8 % d'entre nous vont être recensés, comme l'ont déjà été 8 % d'autres Niortais l'an passé. Rappelons que le mode de recensement global, effectué tous les sept ou neuf ans, a été abandonné au bénéfice d'un comptage annuel partiel de la population qui permet une meilleure adaptation des décisions politiques aux diverses réalités. Si vous avez été tiré au sort cette année, un agent recenseur se présentera à votre domicile, dûment accrédité, pour vous remettre des documents, vous expliquer comment les remplir et vous aider éventuellement à le faire. Vous devrez ensuite lui remettre le dossier, ou le laisser

sous enveloppe à un voisin pour qu'il le lui donne, ou encore le renvoyer directement à la Mairie ou à l'Insee, sous enveloppe affranchie. Les agents recenseurs s'adaptent à vos horaires et à vos disponibilités, ils peuvent travailler le soir et prendre même rendez-vous occasionnellement le week-end.

Enfin, sachez également que l'Insee a entrepris de novembre à décembre une grande enquête consacrée à la santé des Français et que 22 foyers niortais ont été tirés au sort. Si vous en faites partie, une enquêtrice de l'Insee, munie de sa carte accréditive, prendra rendez-vous avec vous pour répondre à ses questions. ■

## Des numéros indispensables

Chaque année, lorsque nous entrons dans la saison où les conditions météo sont les plus défavorables et jusqu'au printemps, la Mairie met en place sa cellule de veille, qui dépend de la direction des Risques majeurs et du Développement durable. Objectif de cette cellule : suivre en temps réel l'évolution des risques météo qu'il s'agisse des crues éventuelles de la Sèvre ou des grands froids hivernaux. Mais vous pouvez vous aussi vous tenir informé des conditions météo en appelant le service audiotel de Météo France (0,34 euro par appel) : 0 892 68 02 79 ou en consultant le portail internet de la Ville [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com). En cas de période de pré-alerte, les riverains de la



Inondations ou grands froids : la mairie veille.

Sèvre et du Lambon sont informés prioritairement sur la conduite à tenir. Quant à la période des grands froids, toutes les dispositions sont prises pour venir en aide aux personnes sans abri (lire ci-contre) et vous pouvez vous aussi appeler le Samu social (le 115) si vous rencontrez une personne en détresse. ■

# Au devant des plus démunis

*L'équipe du Samu social a repris ses rondes de nuit. Parce qu'en France, on n'a pas le droit de laisser quelqu'un mourir de froid dans la rue.*

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre et jusqu'à la fin mars, sept jours sur sept, de 18 heures à une heure du matin, l'équipe du Samu social va à la rencontre des plus démunis. Le 115, au sein de l'hôpital, centralise les appels et gère, à l'échelle du département, une moyenne de 180 appels par mois. Exception niortaise : c'est une équipe municipale qui intervient sur le terrain, selon une convention signée avec l'Etat. Ses trois agents dépendent directement de l'Agence municipale de médiation, qui comprend également des médiateurs de jour (lire *Vivre à Niort* n° 160) et des éducateurs. Les mardis et mercredis soir, la Croix Rouge prend le relais avec son propre camion.

Après des arrêts à quelques points fixes (place du Donjon, gare) ou dans la dizaine de squats repérés dans le centre-ville, l'équipe commence à tourner dans la nuit. Sur sa route, de plus en plus de jeunes qui, à moins de 25 ans, ne peuvent bénéficier d'aucune aide sociale. Mais aussi des exclus du chômage et des femmes victimes de violences conjugales. "Les personnes qu'on rencontre dans la rue ont connu beaucoup d'échecs dans leur vie, explique Edouard Giraud, directeur de l'Agence municipale de médiation. Petit à petit, on gagne leur confiance. On leur apporte une



L'équipe du Samu social tourne dans les rues durant tout l'hiver.

couverture de survie et du café chaud. On reste auprès d'eux le plus longtemps possible. C'est difficile, mais on arrive en général à les convaincre d'être pris en charge par une structure d'accueil."

## Accueil d'urgence

Le Centre d'hébergement d'urgence de l'avenue Saint-Jean-d'Angély, ouvert début 2005 après des travaux financés par la mairie et la DDASS, affiche régulièrement complet. Mais on trouve aussi des solutions au Foyer de la Colline ou auprès des bailleurs sociaux. Certains réussissent à s'insérer ici, parce que le travail mené par l'équipe de veille sociale et les associations a bien fonctionné. A l'image de François, que les agents ont rencontré chaque soir pendant deux ans dans son squat, avant de lui trouver un job.

Une victoire de plus sur la misère sociale. Une misère à laquelle s'ajoute celle des demandeurs d'asile : depuis quelques mois, cinq d'entre eux arrivent chaque semaine à Niort. "C'est une situa-

tion à laquelle nous avons beaucoup de difficultés à faire face, car cela ne devrait pas relever du même cadre que le Samu social", souligne Edouard Giraud. Pour tous, des drames humains auxquels le Samu social se doit de ne pas réagir sur le registre affectif mais avec la compétence qui le caractérise. Sa vocation, inscrite dans la loi, demeure de ne pas laisser quelqu'un mourir de froid dans la rue. ■

Isabelle Jeannerot

## Le 115

Comme partout en France, du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, si vous voyez une personne seule dans le froid de la nuit, ou que vous sentez en situation sociale difficile, vous pouvez appeler le 115, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Les appels, anonymes et gratuits, sont gérés à l'hôpital par l'équipe du Samu, la même qui reçoit les urgences médicales.

# Nos mairies de quartier

Les Maisons communales de service public (MCSP) changent de nom et d'horaires pour mieux répondre aux demandes des usagers. Ce sont désor-

Champclairot-Champommier, Saint-Florent, Sainte-Pezenne, Saint-Liguaire et Quartier Nord (Brizeaux, Cholette et Pontreau). Les mairies de

possible d'y déposer un dossier de carte d'identité, d'y inscrire nos enfants au centre de loisirs ou d'y remettre une déclaration de travaux. On peut également trouver auprès de la mairie de quartier une aide dans nos démarches telles que la rédaction de courriers ou la prise d'un rendez-vous avec les services de la CAF, de l'ANPE ou des services extérieurs qui ont des permanences sur place (Aide aux victimes, Mission locale, avocats...). Enfin, c'est un lieu ouvert sur la vie du quartier. On y prend rendez-vous avec son élu, on y dépose ses diverses doléances et on s'y informe. Cinq années d'existence ont démontré que les Niortais appréciaient tous ces services. Et pour satisfaire au mieux les administrés, des amplitudes horaires plus adaptées ont été fixées, permettant ainsi aux mairies de quartier les plus fréquentées d'être

ouvertes toute la journée et à celles qui le sont moins d'ajuster leurs horaires à la fréquentation. ■

*Nouveaux horaires d'ouverture des mairies de quartier :*

- *Clou-Bouchet et Tour-Chabot : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30. Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 13h45 à 17h30.*
- *Saint-Florent, Souché et Sainte-Pezenne : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30.*
- *Saint-Liguaire, Goise-Champommier-Champclairot : du lundi au vendredi de 13h45 à 17h30.*
- *Quartier Nord : Brizeaux le mardi de 8h45 à 12h30, Cholette le jeudi de 8h45 à 12h30 et Pontreau le vendredi de 8h45 à 12h30*

*Retrouvez toutes les coordonnées des mairies de quartier sur [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com), annuaire des services municipaux.*



Bruno Derbord

*Proches de vous, les mairies de quartier vous aident dans vos démarches.*

mais des "mairies de quartier" qui relaient la mairie centrale dans les différents quartiers de la ville : Clou-Bouchet, Tour-Chabot, Souché, Goise-

quartier offrent aux Niortais un accueil administratif de proximité. Une mine pour tous ceux d'entre nous qui ne peuvent se déplacer ! Il est ainsi

## Jumelage, Staatspartnerschaft, twinning...

Soucieuse de rester une ville ouverte sur le monde et à l'origine tous les mois de relations internationales dans divers domaines, la Ville de Niort a élaboré un "Carnet de jumelages", à disposition du public à l'Office de Tourisme et à l'accueil de

l'Hôtel administratif. Ce guide présente de façon très agréable les villes jumelées avec la nôtre : Atakpamé au Togo, Cobourg et Springe en Allemagne, Gijón et Tomelloso



*Un guide vient de paraître sur nos villes jumelées.*

en Espagne, Wellingborough au Royaume-Uni et Biala Podlaska en Pologne. Il établit une carte d'identité de chacune des villes et permet aussi de découvrir l'histoire de ces différents jumelages, les échanges qui ont lieu ou encore les nombreuses asso-

ciations qui œuvrent dans ce cadre. Le guide évoque à ce sujet l'aide importante accordée par la Mairie aux opérations associatives et scolaires. ■

## Notez-le

### D4B sur 101,4 MHz

Le nouvel émetteur de D4B, installé au château d'eau à Aiffres, permet désormais aux Niortais de capter sans problème notre petite radio bien de chez nous, soutenue par la Ville de Niort, sur 101,4 MHz. Pour les actualités régionales et locales, trois rendez-vous sont donnés aux auditeurs, à 7h45, 12h30 et 18h. Et pour savoir ce qui "se passe", c'est la rubrique des informations associatives qui dévoile entre 11h10 et midi et 17h20 et 18h30 toutes les sorties et les manifestations proposées au public. Alors réglez votre fréquence ! ■

# Parents, si vous vous posez des questions...

*Pour la deuxième année, les Maisons de quartier du Clou-Bouchet et de la Tour-Chabot organisent des soirées-débats pour permettre aux parents d'y voir plus clair dans l'éducation. Rendez-vous le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois.*

Votre enfant ou votre ado vient de vous claquer la porte au nez, sans raison. Il réclame plus d'argent de poche. Il passe des heures devant des émissions de télé-réalité. Tout cela n'est pas très grave, mais cela vous inquiète et vous aimeriez être rassuré. C'est ce que l'on s'efforce de faire à la Maison de quartier du Clou-Bouchet et à celle de la Tour-Chabot. Ces deux MCPT proposent pour la deuxième année des soirées-débats mensuelles et conviviales, le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois. Gratuites, elles sont baptisées "Questions de parents, informations et échanges". Le principe est simple : les participants prennent place autour de petites tables, style cabaret, pour écouter un intervenant de référence très accessible. Place ensuite aux questions-réponses.

"Cela a déjà eu lieu par le passé dans chaque structure, mais de manière isolée. L'an dernier, nous avons voulu tester la formule en nous en donnant les moyens", expliquent en chœur Chrystel Marques, référent famille à la MCPT du Clou-Bouchet, et Cindy Charriau, son homologue de la Tour-Chabot, qui mettent également en place des matinées thématiques sur la petite enfance. "Les familles, venues d'un peu tous les quartiers, ont répondu favorablement.

*En moyenne, nous comptons 60 personnes, familles et professionnels, par soirée. Mais il y en a eu jusqu'à 150 sur le*



Derri

*Les soirées-débats des Maisons de quartier sont animées par des spécialistes très abordables.*

thème "Peut-on encore dire non à son enfant ?" avec Daniel Marcelli, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent."

## Jean Epstein pour parrain

Forte de ce succès, l'initiative, inscrite dans le cadre de l'action de soutien à la parentalité, a donc été reconduite, en partenariat cette année avec le collège Jean-Zay. Emballé par "ce projet novateur" lorsqu'il est venu animer l'an dernier une soirée sur le thème "La télé-réalité, nos enfants adorent, est-ce grave ?", Jean

Epstein, célèbre psychosociologue, a accepté de parrainer la programmation 2005-2006. Pour lui, "l'objectif n'est pas d'apporter des réponses soi-disant idéales, mais de fournir, de façon très pratique, des clés concrètes pour y voir plus clair".

Les soirées à venir fourniront ainsi des clés sur la scolarité,

les disputes, l'autorité, l'arrivée du premier enfant ou encore la sexualité, thèmes suggérés dans les questionnaires de satisfaction distribués l'an passé. "Les familles ont de plus en plus d'ouvrages à leur disposition, mais là, elles ont quelqu'un en direct et peuvent poser des questions plus personnelles", conclut Chrystel Marques. ■

Marie-Catherine Comère

Contact :  
MCPT Clou-Bouchet (Chrystel Marques), tél. 05 49 79 03 05 ;  
MCPT Tour-Chabot (Cindy Charriau), tél. 05 49 79 16 09.

## Le calendrier

► 8 déc. à 20h30 au collège Jean-Zay : "La scolarité : l'affaire de tous", par Jacques André, maître de conférence en sciences de l'éducation à Poitiers.

► 5 janv. à 20h30 à la MCPT Clou-Bouchet : "Le temps de l'adolescence... que comprendre, que faire ?" (mutisme, agressivité...), par Xavier Pommereau, psychiatre au centre Abadie de Bordeaux.

► 2 fév. à 20h30 à la MCPT Tour-Chabot : "Le couple et l'arrivée du premier enfant", par Lucette Dechainé, conseillère conjugale et familiale, et Brigitte Troubat, sage-femme.

► 2 mars à 20h30 à la MCPT Clou-Bouchet : "Petites crises et gros conflits : quand l'émotionnel s'en mêle...", par Jean-Paul Godet, analyste transactionnel en éducation.

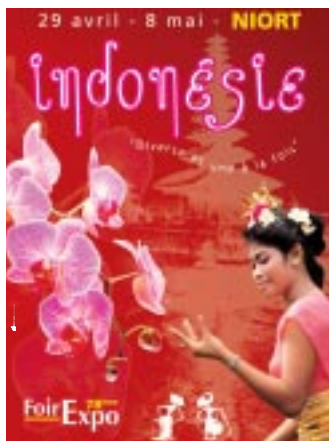
► 6 avril à 20h30 à la MCPT Tour-Chabot : "Oppositions, exigences : l'expérience des limites", par Anne Bacus, psychologue et clinicienne.

► 4 mai à 20h30 au collège Jean-Zay : "Ados et sexualité", par Josette Morand et Olivier Bihel, formateurs en éducation à la sexualité.

► 1<sup>er</sup> juin à 20h30 à la MCPT Clou-Bouchet : "Etre père aujourd'hui...", par Tranche d'avis, troupe de théâtre de Poitiers (sous réserve).

# L'Indonésie

## grandeur nature



Galet Jade

Prévue bien avant le terrible drame du tsunami qui a si durement touché ce pays, la Foirexpo 2006 se prépare à

accueillir l'Indonésie. "Nos contacts privilégiés avec l'ambassade nous ont confortés dans l'idée que nous pourrions, à notre façon, leur venir en aide, explique le Maire. Même si nous avons la volonté de dépasser cet aspect humanitaire et de montrer toutes les facettes de ce pays si riche d'un point de vue culturel et naturel." L'affiche de la Foire, choisie parmi une quinzaine par un comité consultatif composé de 20 personnes et présidé par le Maire, a précisément cette

ambition : nous donner un aperçu du patrimoine si divers de l'Indonésie. Ainsi en fond d'image, apparaît l'architecture caractéristique d'un temple tandis qu'une danseuse traditionnelle nous offre sa délicatesse. Une orchidée vient souligner cette douceur rose et rouge... Cette jolie affiche a été créée par l'agence de publicité rochelaise Galet Jade qui avait déjà réalisé les affiches du Cambodge (1997), du Chili (1998) ou encore des Marchés du monde (2000). ■

# Consommer malin

À la demande de la mairie et de la Sem des Halles, un groupe d'étudiants de l'IUT planche depuis deux ans sur la suppression des sacs plastique au marché, sans attendre l'application de la loi à l'horizon 2010. Après une enquête auprès des consommateurs, ce projet "tutoré" a pris un nouveau tournant depuis la rentrée avec Muriel Dubournet, Virginie Alleaud et Jérôme Sarazi. Sous la conduite de leur professeure, Ghyslaine Gauvreau, ces élèves en 2<sup>e</sup> année de Gestion des entreprises et des administrations (GEA) ont pris de nombreux contacts avec des partenaires et des fabricants pour proposer des sacs biodégradables, indispensables pour les produits comme la viande ou le poisson (le papier étant gourmand en eau et polluant par le chlore qu'il

contient). Quant aux autres denrées, fruits et légumes, il s'agit de faire prendre conscience au consommateur de ne pas oublier son panier. Une campagne de sensibilisation sera prochainement mise en place, sous la forme d'une exposition (avec la

participation de l'Ademe et du Smited), tandis que les étudiants seront sur le marché les jeudis et samedis pour répondre aux questions. ■

Contact : 06 33 97 81 43  
ou par mail : jerome.sarazi@etu.univ-poitiers.fr



Bruno Derbord

De gauche à droite : Françoise Billy, présidente de la Sem des Halles, Martine Rochet-Diguet et Fabienne Mocellin, du directoire des Halles, Muriel Dubournet, Jérôme Sarazi et Virginie Alleaud, étudiants.

## Le choix des urnes

C'est une première à Niort : le 11 décembre, les habitants de Saint-Liguairre sont conviés à se prononcer par les urnes sur le choix d'implantation d'une nouvelle salle des fêtes. La salle actuelle, située en centre bourg, étant source de nuisances sonores pour les riverains, le Conseil de quartier planche sur ce dossier depuis l'an passé. Après de nombreuses études établies en liaison avec les services techniques de la Ville, deux sites restent en lice : le terrain situé rue de la Roussille, face à l'IED (Institut éducatif départemental) et celui dit du Chemin vert, avenue de Sevreau. Cette consultation informelle se fera lors d'un scrutin le 11 décembre de 9h à 18h à l'actuelle salle des fêtes, avec possibilité de vote par correspondance. Pourront s'exprimer les Léodgariens inscrits sur les listes électorales (ou en attente d'inscription), mais aussi les personnes qui se seront inscrites sur une liste supplémentaire ouverte aux plus de 16 ans ou aux personnes n'ayant pas la nationalité française. Des permanences d'information se tiendront à la mairie de quartier les 3 et 10 décembre de 9h à 12h pour répondre aux questions du public qui pourra également évoquer ce dossier lors du Conseil de quartier du 6 décembre. ■